

ANNEXE 1
PLAN DES COMPTES PROPOSÉ

	Correspondance avec les postes de		
	Bilan	Etat de résultat	Etat de A l'actif net
Classe 1 : Comptes de capitaux ou d'actif net			
10 Capital			
101 Capital social	CP1		
102 Souscriptions et rachats	CP1		
1021 Souscriptions			AN 3 (a)
1022 Rachats			AN 3 (b)
103 Commissions de souscription et de rachat	CP1		
1031 Commission de souscription			AN 3 (a)
1032 Commission de rachat			AN 3 (b)
1039 Rétrocession de commissions de souscription et de rachat			
10391 Rétrocession de commissions de souscription			AN 3 (a)
10392 Rétrocession de commissions de rachat			AN 3 (b)
104 Frais de négociation	CP1		AN 1 (d)
105 Variation de la différence d'estimation	CP1		AN 1 (b)
1051 Variation de la différence d'estimation sur portefeuille titres			
10511 VDE sur actions, valeurs assimilées et droits rattachés			
10512 VDE sur obligations et valeurs assimilées			
10513 VDE sur titres OPCVM			
106 Plus ou moins- values réalisées	CP1		AN 1 (c)
1061 Plus ou moins-values réalisées sur portefeuille titres			
10611 Plus ou moins-values réalisées sur actions, valeurs assimilées et droits rattachés			
10612 Plus ou moins-values réalisées sur obligations et valeurs assimilées			
10613 Plus ou moins-values réalisées sur titres OPCVM			
12 Résultats reportés	CP2 (a)		
121 Report à nouveau sur arrondissement de coupons			
129 Autres résultats reportés			
13 Résultat de l'exercice	CP2 (b)		
131 Résultat de l'exercice			
14 Résultat de l'exercice clos	CP2 (a)		
141 Résultat de l'exercice clos en instance d'affectation			
142 Résultat de l'exercice clos en instance de distribution			
15 Régularisations			
151 Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	CP1		AN 3
152 Régularisation des résultats reportés	CP2 (a)		AN 3
1521 Régularisation du report à nouveau sur arrondissement de coupons			
1522 Régularisation des autres résultats reportés			
153 Régularisation du résultat de l'exercice clos	CP2 (a)		AN 3
1531 Régularisation du résultat de l'exercice clos en instance d'affectation			
1532 régularisation du résultat de l'exercice clos en instance de distribution			
Classe 2 : Comptes d'immobilisations			
22 Immobilisations corporelles			
221 Terrains	AC4		
222 Constructions			
228 Autres immobilisations corporelles			

26 Immobilisations financières	AC4
265 Dépôts et cautionnements	
268 Autres immobilisations financières	
28 Amortissements des immobilisations	AC4
282 Amortissement des immobilisations corporelles	
2822 Amortissement des constructions	
2828 Amortissement des autres immobilisations corporelles	
Classe 3 : Portefeuille titres et placements monétaires	
31 Portefeuille titres	
311 Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	AC1 (a)
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	
Différence d'estimation sur actions, valeurs assimilées et droits rattachés	
312 Obligations et valeurs assimilées	AC1 (b)
3121 Obligations et valeurs assimilées	
3125 Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	
3129 Différence d'estimation sur obligations et valeurs assimilées	
313 Titres d'OPCVM	AC1 (a)
3131 Actions SICAV	
3132 Parts de FCP	
3139 Différence d'estimation sur titres d'OPCVM	
319 Autres valeurs du portefeuille titres	AC1 (c)
3191 Autres valeurs du portefeuille titres	
3197 Intérêts courus sur autres valeurs	
3199 Différence d'estimation sur autres valeurs	
32 Placements monétaires	AC2 (a)
321 Bons du trésor émis sur le marché monétaire	
3211 Bons du trésor émis sur le marché monétaire	
3214 Intérêts précomptés sur bons du trésor émis sur le marché monétaire	
3215 Intérêts courus sur bons du trésor émis sur le marché monétaire	
322 Billets de trésorerie	
3221 Billets de trésorerie	
3224 Intérêts précomptés sur billets de trésorerie	
3225 Intérêts courus sur billets de trésorerie	
323 Certificats de dépôt	
3231 Certificats de dépôt	
3234 Intérêts précomptes sur certificats de dépôt	
3235 Intérêts courus sur certificats de dépôt	
324 Autres placements monétaires	
3241 Autres placements monétaires	
3244 Intérêts précomptés sur autres placements monétaires	
3245 Intérêts courus sur autres placements monétaires	
Classe 4 : Comptes des tiers	
40 Opérateurs créditeurs	PA1
401 Gestionnaire	
402 Dépositaire	
403 Autres opérateurs créditeurs	
404 Compte d'affectation périodique des charges	
41 Opérateurs débiteurs	AC3
411 Dividendes à recevoir	
412 Intérêts à recevoir	
413 Obligations amorties	
414 Placements monétaires échus	

415 Souscription à titre réductible	
44 Actionnaires et porteurs de parts	PA2
45 Débiteurs et créiteurs divers	PA2
451 Personnel	PA2
452 Etat	AC3
457 Autres débiteurs	PA2
458 Autres créiteurs	
47 Comptes de régularisation	AC3
471 Comptes de régularisation actif	PA2
472 Comptes de régularisation passif	
Classe 5 : Comptes financiers	
53 Banques, établissements financiers et assimilés	AC2 (b)
531 Dépôts à terme	
532 Dépôts à vue rémunérés	
533 Banques	
5331 Avoirs en banque	
5332 Sommes à l'encaissement	
5333 Sommes à régler	
Classe 6 : Comptes de charges	
60 Services extérieurs liés à la gestion des placements	CH1
601 Rémunération du gestionnaire	
602 Rémunération du dépositaire	
61 Services extérieurs liés à l'exploitation	CH2
611 Rémunération d'intermédiaires et honoraires	
612 Redevance du Conseil du Marché Financier	
613 Publicité et publications	
614 Services bancaires et assimilés	
615 Location et charges locatives	
616 Entretien et réparations	
617 Primes d'assurance	
619 Autres services extérieurs liés à l'exploitation	
64 Charges de personnel	CH2
641 Rémunérations du personnel	
642 Charges sociales	
645 Autres charges du personnel et autres charges sociales	
65 Charges diverses d'exploitation	CH2
653 Jetons de présence	
654 Fournitures de bureau	
66 Impôts, taxes et versements assimilés	CH2
661 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	
665 Autres impôts et taxes et versements assimilés	
67 Dotations aux frais de gestion budgétisés	CH2
68 Dotations aux amortissements et plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	CH2
681 Dotations aux amortissements	
687 Plus ou moins-values réalisées sur cession d'immobilisations	
Classe 7 : Comptes de produits	
70 Revenus des placements	
701 Revenus des actions, valeurs assimilées et droits rattachés	PR1 (a)
702 Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR1 (b)
703 Revenus des titres d'OPCVM	PR1 (a)
705 Revenus des autres valeurs	PR1 (c)
706 Revenus des placements monétaires	PR2
7061 Revenus des bons de trésor émis sur le marché monétaire	
7062 Revenus des billets de trésorerie	
7063 Revenus des certificats de dépôt	
7069 Revenus des autres placements monétaires	

71 Produits divers		PR2	
711 Intérêts sur comptes de dépôt		PR4	
73 Autres produits			
77 Régularisation du résultat de l'exercice en cours	CP2 (b)	PR5	AN3

ANNEXE 2

REGLES DE FONCTIONNEMENT DES COMPTES

Classe 1 : Comptes de capitaux ou d'actif net

Sous-classe 10 - Capital

Le capital d'une SICAV est égal à tout moment à la valeur de l'actif net de la société, déduction faite des sommes distribuables telles que définies par la loi.

Ainsi, le capital d'un OPCVM regroupe le capital (en début d'exercice) augmenté ou diminué des émissions et rachats d'actions ou de parts, des commissions y afférentes et des plus ou moins-values latentes et réalisées.

Compte 101- Capital social

Ce compte est débité/crédité à chaque fin d'exercice à hauteur des soldes de tous les comptes enregistrant des sommes non distribuables :

- le compte 102 Souscriptions et rachats,
- le compte 103 Commissions de souscription et de rachat,
- le compte 104 Frais de négociation,
- le compte 105 Variation de la différence d'estimation,
- le compte 106 Plus ou moins-value réalisée,
- le compte 151 Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours.

Ce compte est d'autre part débité/crédité suite à une décision de non distribution du résultat réalisé au titre d'un exercice donné et ce à hauteur des soldes des comptes :

- 141 Résultat de l'exercice clos en instance d'affectation,
- 1531 Régularisation du résultat de l'exercice clos en instance d'affectation.

Compte 102 - Souscriptions et rachats

Ce compte est crédité (souscription) ou débité (rachat) pour la quote-part des actions / parts souscrites ou rachetées dans le capital social de début de période.

Ce compte est, en fin d'exercice, soldé par le compte 101 - Capital social.

Compte 103 - Commissions de souscription et de rachat

Ce compte est crédité du montant total des commissions de souscription et /ou de rachat, telles qu'elles sont prévues par les statuts ou le règlement de l'OPCVM.

Dans le cas où une fraction des commissions de souscription et/ou de rachat encaissées revient à une tierce partie, cette fraction est débitée au compte 1039 par le crédit du compte 403 «Autres opérateurs créditeurs».

Ce compte est, en fin d'exercice, soldé par le compte 101- Capital social.

Compte 104 - Frais de négociation

Ce compte enregistre les frais occasionnés par les opérations d'achat et de vente de titres (honoraires d'intermédiaires, CTB, etc).